



Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

Appel à l'action le 9 mars 2016

Suite au projet de loi de réforme du code du travail dévoilé récemment par le gouvernement, un sursaut considérable a parcouru en quelques jours la société civile et l'ensemble de ses représentants syndicaux, tous horizons professionnels confondus.

La vigueur de cette réaction est proportionnelle à l'amateurisme et à la dangerosité du texte proposé. **La fonction publique, et plus précisément les personnels de l'Éducation nationale ne peuvent pas se croire à l'abri des graves dégradations de l'exercice du travail** en France qu'engendrerait en l'état la loi El Khomri.

Les fonctionnaires sont directement concernés par certains aspects du code du travail, toutes les situations non couvertes par leur statut général ou leurs statuts particuliers étant arbitrées par celui-ci. Indirectement, de nombreux éléments du statut des fonctionnaires existent et évoluent régulièrement en référence à ce code (obligations horaires, jours de carence...)

De plus, par le biais d'amendements parlementaires, les gouvernements successifs de ces dernières années ont eu tôt fait d'invoquer l'argument d'« équité » pour rapprocher autant que possible les législations du public et du privé, quand cela permettait de justifier des économies budgétaires. **Un code du travail affaibli aujourd'hui pour le secteur privé est la promesse d'une casse future toujours plus violente de notre statut.**

Enfin, un nombre toujours plus grand de nos collègues seraient aussi touchés par ce projet : il s'agit de **nos collègues contractuels dont la plupart sont régis par des contrats de droit privé**, tout comme certains de nos personnels administratifs ainsi que les lycées professionnels et leurs personnels, notamment au travers des mesures relatives à l'apprentissage.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FAEN décide d'apporter ce jour **son soutien aux manifestations et initiatives prises pour dénoncer le projet de loi le 9 mars prochain et respecte le choix de l'intersyndicale second degré qui s'est exprimée dans ce sens** le 3 mars dernier.

Pour autant, la FAEN rappelle **sa profonde détermination à obtenir avant tout le retrait de la réforme du collège** engagée par Najat Vallaud-Belkacem. Le processus de lutte mené dès le début par notre fédération et ses syndicats membres ne saurait se diluer dans les appels plus larges à manifester sur des revendications globales, aussi légitimes soient-elles. Nous demandons donc à tous ceux et toutes celles qui rejoindront les actions du 9 mars de continuer de faire connaître et **entendre prioritairement leur opposition à la réforme** à cette occasion.

Enfin, les mobilisations et les grèves ont un coût très lourd pour les personnels qui perdent à chaque fois une journée de salaire sans voir venir la moindre prise en compte de leurs revendications : pour la FAEN, il est donc temps de trouver d'autres moyens de se faire entendre. **Elle approuve ainsi l'appel au boycott des brevets blancs** dans les établissements par tous les personnels engagés dans ces activités (réalisation des sujets, logistique, correcteurs, surveillants, gestion administrative...) proposé le 2 mars par les syndicats SNCL-FAEN et SIAES-SIES/FAEN à l'intersyndicale, qui ne l'a malheureusement pas retenue pour l'instant.

La FAEN maintient sa vigilance et se tient prête à initier et soutenir d'autres modalités d'action qui s'avèreraient nécessaires dans les semaines à venir.

Pour le Bureau Fédéral
Norman Gourrier, Co-Secrétaire Général

Paris, le 7 mars 2016

Contact : Norman Gourrier - 06 72 85 74 75 - sncl.rouen@gmail.com

